



Objet : Restrictions d'utilisation AD Figari Sud Corse LFKF (phase 4) suite aux travaux de réfection de la piste
05/23

En vigueur : Du 18 avril au 21 mai 2019

Préambule : Une dernière phase de travaux (phase 4) concerne des finitions et permet une réouverture de piste.

1) Changements d'infrastructures et aides à la navigation :

- Remise en œuvre du dispositif lumineux d'approche en QFU 05 avec 5 feux sur une distance de 300 mètres
- **Modification angle PAPI 05 : 3.5 degrés (6.1 %) / MEHT 51 ft / décalage 5° droite**
- **PAPI 23 indisponible**
- Création d'une extension de piste au QFU 05, pour les décollages exclusivement (voir plan)
- Modification de la procédure de retournement au QFU 05 (voir plan)
- Création de 2 raquettes de retournement intermédiaires (voir plan)
- ILS (23) indisponible
- Nouvelles coordonnées seuil 05 (coordonnées seuil 23 inchangées) :
41°29'42.32" N / 009°05'11.55" E

2) Restrictions sur infrastructures :

- Présence d'engins de chantier hors servitudes ;
- Fermeture d'une partie du parking de l'aviation générale : parking en terre, postes T41 à T49 ; postes 2, 3, 4, D1 à D3, E1 à E7 du parking Aviation Générale ;
- Indisponibilité de la FATO et des postes H1, H2, H3, hélicoptères ;
- Désignation de deux postes hélicoptères (postes 7).

3) Impact sur les procédures :

- AD réservé du lundi au vendredi aux vols commerciaux réguliers programmés, à l'aviation générale sur autorisation auprès de l'exploitant par e-mail : fsc.ppr@sudcorse.cci.fr
- Retournement des aéronefs de plus de 6 tonnes obligatoire sur les raquettes intermédiaires ou en fin de piste
- Fermeture du terrain au trafic hélicoptère excepté :
 - Sécurité Civile
 - Douanes
 - Gendarmerie
 - Hélicoptères assurant une mission de transfert des équipages
- Hélicoptères de référence : AS355 / AS555 / EC145
longueur hors tout (LHT) 13.03 m / diamètre rotor (DR) 11.00 m
- Les procédures d'arrivées et de départs pour les hélicoptères autorisés sont effectuées uniquement sur la piste avec translation par la bretelle Charlie vers les postes 7
- Les procédures de repoussage et roulage depuis le parking commercial pourront être retardées en cas de trafic hélicoptère

Piste 05 (pas d'impact sur les procédures IFR) :

	Après travaux
QFU	05
Code de référence de l'avion critique	4C
Catégorie(s) d'exploitation	VFR de jour Approche classique GNSS et VOR
Equipements particuliers	Raquette, PAPI
Conditions particulières d'exploitation/restrictions	Décollage par RVR >= 400 m
Longueur x largeur piste	2420 x 45 m
Longueur x largeur bande	2540 x 280 m
Longueur x largeur RESA	90 x 90 m
Distances déclarées	
TORA	2480 m
TODA	2480 m
ASDA	2480 m
LDA	2420 m

Piste 23 (Procédure ILS 23 inutilisable) :

	Après travaux
QFU	23
Code de référence de l'avion critique	4C
Catégorie(s) d'exploitation	VFR de jour APP GNSS
Equipements particuliers	Raquette
Conditions particulières d'exploitation/restrictions	Approche CAT I par RVR > 1200m Décollage par RVR >= 400m
Longueur x largeur piste	2420 x 45 m
Longueur x largeur bande	2540 x 280 m
Longueur x largeur RESA	90 x 90 m
Distances déclarées	
TORA	2420 m
TODA	2480 m
ASDA	2420 m
LDA	2420 m

